

# Une émouvante cérémonie

*A Collonges-sous-Salève, le maire a dévoilé une plaque à la mémoire de l'abbé Jolivet, héros de la Résistance*

**Saint-Julien.** — Une plaque commémorative, rappelant les mérites de l'abbé Marius Jolivet qui fut curé de Collonges-sous-Salève, a été dévoilée par M. Etallaz, maire de la commune. L'abbé Jolivet, décédé en 1964, exerça son ministère de 1941 à 1964 dans la cité frontalière.

Pendant l'occupation allemande, il permit le passage en Suisse de très nombreux Juifs, enfants et adultes.

A cette cérémonie, on notait la présence de nombreuses personnalités dont MM. Jean Lanard, sous-préfet de Saint-Julien; Robert Borrel, député maire d'Annemasse; Michaëli, consul d'Israël; Dunand, vicaire général représentant l'évêque d'Annecy; Wertenschlag, grand rabbin de Lyon; le pasteur Arnold Mobbs de Genève et de nombreux maires de La zone frontalière ainsi que M. Lucien Balthazar, ex consul de France à Genève.

A cette occasion, Mme Chatelain, épouse du cousin germain de l'abbé Jolivet, a reçu au nom de ce dernier la médaille des justes décernée par l'Etat d'Israël.

Parmi les discours prononcés, relevons celui du sous-préfet Jean Lanaud qui résume parfaitement le fondement de cette cérémonie :

« L'émouvante cérémonie qui nous rassemble en pleine communion de pensée ce matin sous votre présidence prend la place qui lui revient de droit dans le déroulement de toutes les manifestations que l'Etat d'Israël a tenu à organiser, de Jérusalem, lieux saints prestigieux jusqu'aux plus petites localités de notre terre savoyarde, pour honorer ces prêtres qui, mettant en pratique sans souci de leur propre sécurité, leur sens de la fraternité et de cette charité dont ils avaient fait leur règle de vie, n'ont pas hésité, sans se poser



de questions, à soustraire à l'occupant nazi dans notre région frontalière, beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants de confession juive promis à cette abominable « solution finale » qui a conduit à l'effrayant génocide que l'on sait ».

« Cette plaque, dans le modeste presbytère de Collonges-sous-Salève, consacre le souvenir chaleureux que les hautes autorités d'Israël tiennent à officialiser à l'égard d'un simple prêtre. Elle

perpétuera dans la mémoire collective l'attitude courageuse de l'abbé Jolivet, un vrai juste rappelé à la maison du Père, mais

dont le souvenir demeure un grand exemple de la plus évidente notion de solidarité humaine ».



« Je voudrais que vous sachiez, M. le Consul général, afin de le rapporter au chef de l'Etat comme au gouvernement de votre Nation amie, combien la France et son peuple que je représente ici sont sensibles à votre attention délicate, touchante initiative démontrant, à l'évidence, que rien n'est oublié, malgré les ans, des services rendus

à vos corrégionnaires par des hommes de bonne volonté dans des moments tragiques de notre histoire » concluait M. Lanaud.

**MICHEL CAUSSE**

**Nos photos.** — Les personnalités au premier rang de la foule. Mme Chatelain va recevoir la médaille des justes.